

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Hôpital Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)



## Déclaration de Maladie

N° W19-585803

Dos n°  
59 164

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)		Société	
Matricule : 05788		Autre : Rotraites laïb	
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	Nom & Prénom : KERMOUDI	
Date de naissance : 03/03/1963		Adresse : les Jardins de l'oxan V6 Oued Marzeg DAR BOUAFZA	
Tél : 0661214142		Total des frais engagés : 71514,60 Dhs	

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
Date de consultation : 25/12/2020			
Nom et prénom du malade : Ben salah Louisa			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : Tr. fentinale dep 5f			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : GSP

Le 25/12/2020

Signature de l'adhérent(e) :

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	25/11/2020	31460

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

DOCTEUR RACHID LARAKI

25/11/10

ANCIEN RESIDENT DU COLLEGE DE MEDECINE  
DES HOPITAUX DE PARIS

ANCIEN CHEF DE CLINIQUE A LA FACULTE  
DE PARIS VI (PITIE-SALPETRIERE)

MEDECINE INTERNE

12360 X 2

Inexium 40

SYNTHEMEDIC  
22 rue zoubair bnoou al aquam roches  
noires casablanca  
INEXIUM

Cpr GR

40 mg

Boite 14

6411050MP/21/NRQ P.P.V:123,60 DH

6 118001 020607

SYNTHEMEDIC  
22 rue zoubair bnoou al aquam roches  
noires casablanca  
INEXIUM

Cpr GR

40 mg

Boite 14

6411050MP/21/NRQ P.P.V:123,60 DH

6 118001 020607

2700<sup>1</sup> g/ li à jén 1 mois

Alvian 1g/ li cu Gén 20 jén  
4040

Netospasmyl

1g 7 fl-1. milles de reps

METEOSPASMYL® B 20 caps molles  
Alvéroline citrate 60 mg / Siméticone 300 mg  
P.P.V. : 40,40 DH  
Distribué par COOPER PHARMA  
41, rue Mohamed Diouri - Casablanca

6 118001 100293

7 jens.

DOCTEUR RACHID LARAKI  
DOCTEUR RACHID LARAKI  
RC 20330 BLD MAARIF 15  
Dar Bouazza - Casablanca  
Tél : 05 22 29 08 19  
RC : 399369 T.P. : 32960411

الدكتور رشيد العراقي  
Dr Rachid LARAKI

Al-Iman Center  
Boulevard Roudani - Casablanca  
Tél : 05 22 98 16 69 - Fax : 05 22 98 14 07



# DOCTEUR RACHID LARAKI

Ancien Résident du Collège de Médecine des Hôpitaux de Paris  
Ancien Chef de Clinique à la Faculté de Paris VI (Pitié-Salpêtrière)

## MÉDECINE INTERNE

### Note d'honoraires

Mme Bensalah Laila

Casablanca, le 25/12/2020

Acte	Montant
Consultation spécialisée en médecine interne	500,00 DH
Examen des urines bandelette Cybow 10	50,00 DH
Monitorage Cardiovasculaire+ SpO2	650,00 DH
Total	1 200,00 DH

Arrêtée la présente note d'honoraires à la somme de 1 200,00 DH  
(Mille deux cents dirhams)

الدكتور رشيد العراقي  
Dr Rachid LARAKI  
Médecin Interniste  
100 Bd Brahim Roudani - Casablanca - Maroc  
Tél: 05 22 98 16 69 - Fax: 05 22 98 14 07 - Email: [rlaraki.interniste@gmail.com](mailto:rlaraki.interniste@gmail.com)  
IF: 40701909 - INPE: 091092551 - ICE: 001681227000058

DOCTEUR RACHID LARAKI  
MÉDECINE INTERNE

400 Bd Brahim Roudani - Maarif - 20330 - Casablanca- Maroc  
Tél : 05 22 98 16 69 - Fax : 05 22 98 14 07 - Email : rlaraki.interniste@gmail.com

M. Mme Ben Salah Lai le,  
Casablanca le 25/12/2023

EXAMEN DES URINES  
A LA BANDELETTE

UROBILINOGENE ✓

GLUCOSE : ✓

BILIRUBINE : ✓

CETONES : ✓

DENSITE : 1.020 ✓

SANG : ✓

PH : 6

PROTEINES : ✓

NITRITE : ✓

LEUCOCYTES : ✓

CONCLUSION : .....

DOCTEUR RACHID LARAKI  
MÉDECINE INTERNE  
400 Bd Brahim Roudani - Maarif - 20330 - Casablanca - Maroc  
Tél : 05 22 98 16 69 - Fax : 05 22 98 14 07 - Email : rlaraki.interniste@gmail.com

## MONITORAGE CARDIOVASCULAIRE

## ABI

SpO<sub>2</sub> = 98%

	PAS	PAD	Pouls	PAM	PP	VES	DC	IPS
Bras D <sup>t</sup>	125	80	76					
Cheville D <sup>te</sup>	154	76	71	88	45	71	5,8	1,4
Bras G <sup>che</sup>	116	60	71					
Cheville G <sup>che</sup>	128	84	76	84	36	61	4,5	1,4

CONCLUSION :

La maladie

dans l'ADL

TM mal

الدكتور رشيد العراقي  
Dr Rachid LARAKI  
M. 0522981407  
E-mail: dr.laraki@outlook.com  
Téléphone: 0522981407

- PAS : PA Systolique - PAD : PA Diastolique - PAM : PA Moyenne - PP : PA Pulsée

VES : Volume d'Ejection Systolique (ml) - DC : Débit Cardiaque (l/min) - IPS : Index de Pression Systolique

- AOMI : Artériopathie Oblitérante des Membres Inférieurs – HTO : Hypotension orthostatique